

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 27 mai 2020

L'an deux mil vingt et le vingt-sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 18 mai 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, le plus âgé des membres du conseil.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESCOSTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Marianne ROBERT et Christophe SALLABERRY.

Objet : **Election du Maire**

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire, ouvre la séance puis donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 mars 2020 et déclare installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux susnommés.

Madame Sandrine BUSSIRON est ensuite désignée secrétaire par le Conseil Municipal.

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, doyen du Conseil Municipal, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Cette élection a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Après un appel à candidatures, il est procédé au vote.

Monsieur Jean Yves BUSSIRON est candidat à la fonction de Maire de la commune.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8
- Monsieur Jean Yves BUSSIRON a obtenu 14 (quatorze) voix.

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré à GUICHE, le 27 mai 2020

Le Maire,



Jussan
Jean Yves BUSSIRON